

Château-Thierry

Enjeux Environnementaux

Un aménagement réversible pour un stationnement ponctuel

Le problème

Comment répondre au développement de la fréquentation de la salle de spectacle, le *Palais des Rencontres*, qui a entraîné un manque considérable de places de parking, ce dernier devenant sauvage lors de la diffusion de spectacles et impactant la qualité de vie des habitants.

Comment gérer également les questions d'inondation et de ruissellement.

Votre solution innovante

Sans artificialiser de l'espace et supprimer des usages à destination de la population, créer un espace réversible permettant, le temps d'un spectacle, de transformer un espace sportif et ludique en un parking végétalisé.

Les objectifs

- Augmenter la quantité de service : espaces sportifs et ludiques ouverts, places de stationnement
- Allier le beau à l'agréable en offrant une perspective paysagère à un parking
- Limiter la consommation de foncier
- Gérer les eaux et limiter les risques d'inondation

L'histoire de votre action innovante

• **Qui ?**

Ville de Château-Thierry

Des prestataires : un maître d'œuvre M. Chollet, des entreprises (RVM et ID Verde), des financeurs

• **Pour qui ?**

Les habitants du quartier prioritaire, les scolaires, les utilisateurs des gymnases alentours, les spectateurs ou usagers de la salle de spectacle.

• **Quoi ?**

2019 a vu la fin de la réhabilitation du *Palais des rencontres*, équipement aux usages multiples situé en plein quartier prioritaire : salle de spectacle d'une capacité de 645 personnes en configuration tribune et 1 200 places debout ; centre social ; antenne de médiathèque ; espace famille ; restauration scolaire.

Le développement de la politique culturelle de la Ville, permis par ce réaménagement, a pris de l'ampleur notamment avec la programmation d'affiches nationales. Ce qui a entraîné un besoin supplémentaire de places de stationnement.

La création d'un espace de sport et jeu (pistes d'athlétisme, terrains de foot) ouvert à tous, réversible et transformable en un parking végétalisé de 244 places pour les jours d'affluence dans la salle de spectacles a permis de répondre à ce nouveau besoin.

Par ailleurs cet espace, situé au nord et sur les hauteurs de la ville, est crucial pour la gestion des eaux. Des infiltrations à la parcelle ont été créées ainsi que des noues, le tout sur un terrain en argile non perméable.

Le parking est fermé par des bornes escamotables afin de sécuriser les lieux.

• **Quand ?**

Juin à décembre 2021 : lancement des consultations et notification des marchés

Mars 2023 à mai 2024 : réalisation des travaux
Septembre 2024 : inauguration.

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes**

Le marché a été rédigé par la maîtrise d'œuvre municipale qui a ensuite conduit le chantier, suivi en interne par le Directeur des services techniques et son adjoint en charge des grands projets.

Dans le cadre de son lot 2, les espaces verts sont gérés pendant une année par un prestataire. Le projet a été conçu pour un fonctionnement minimum à assurer par la suite.

L'intervention humaine consiste à ouvrir et fermer les bornes escamotables permettant l'accès des voitures au parking.

- **Coût total, dont coût pour la collectivité**

Coût : 1 742 520 € HT dont 1,3 M€ pour le terrassement, les réseaux et le surfacique ?

Financements à hauteur de 75 % avec la participation de l'Etat (DETR, DSIL, DPV), du Département et de l'Agglomération.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Développement des pratiques sportives pour le groupe scolaire situé à proximité.

Utilisation très libre des lieux par les enfants du quartier.

Echauffement pour les sportifs fréquentant le gymnase jouxtant le lieu.

Limitation du stationnement sauvage (et dans les parkings des immeubles du bailleur social) lors d'évènement organisé sur l'équipement.

Utilisation imprévue en scène de danse dans le cadre d'un festival hors les murs.

- **Potentiel de diffusion et de réplication**

Facilité de duplication. Questionnement à avoir avant chaque artificialisation : quel autre usage donner au lieu ?

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

6 mois après sa mise en fonction, pas de difficulté d'utilisation.

La réversibilité est comprise et acceptée par tous.

Cet équipement fera l'objet de phases ultérieures avec notamment la création d'un jardin poétique adjacent dès 2025.

3 Mots clés : Réversibilité / Aménagement / Environnement